

Choix de matières en L3

Par **Anais59**, le **01/09/2009** à **10:39**

Bonjour,

Je vais entamer une 3ème année à l'université de Valenciennes. Je dois, avant le [b:1crouguf]vendredi 4 septembre[/b:1crouguf], choisir parmi cinq matières fondamentales : deux matières avec examen à l'écrit et où je suivrais des TD et deux autres avec examen à l'oral. Par conséquent, je ne pourrais pas suivre une des cinq matières.

Pour le semestre 5, ces matières sont :

- Droit Civil des Biens
- Droit Administratif des Biens
- Droit des Relations Individuelles de Travail
- Droit de l'Activité Commerciale
- Droit International Public

Pour le semestre 6 :

- Droit Privé des Contrats Spéciaux
- Droit des Libertés Fondamentales
- Droit des Relations Collectives de Travail
- Droit et Fiscalité des Société
- Droit de l'Union Européenne

J'envisage par la suite de suivre un Master 2 Droit de la Responsabilité Médicale.

J'aurai aimé avoir votre avis sur le choix de ces matières pour que mon choix soit le plus en accord avec mon projet de Master.

Pour ma part, pour le semestre 5, je pensais choisir comme matière principale Droit des Relations Individuelles de Travail et Droit Civil des Biens ou Droit Administratif des Biens (entre les deux matières je ne sais pas du tout laquelle choisir comme principale) et éliminer le Droit International Public.

Quant au semestre 6, en matière principal j'aurais pris en matières principales Droit des Libertés Fondamentales et Droit Privé des Contrats Spéciaux ou Droit des Relations Collectives de Travail (de même entre les deux je ne sais pas laquelle choisir) et éliminer droit de l'Union Européenne.

Merci d'avance pour votre conseil.

Par **jeeecy**, le **01/09/2009** à **11:04**

Bonjour,

[quote="Anais59":2ddxthss]Pour le semestre 5, ces matières sont :

- Droit Civil des Biens
- Droit Administratif des Biens
- Droit des Relations Individuelles de Travail
- Droit de l'Activité Commerciale
- Droit International Public

Pour ma part, pour le semestre 5, je pensais choisir comme matière principale Droit des Relations Individuelles de Travail et Droit Civil des Biens ou Droit Administratif des Biens (entre les deux matières je ne sais pas du tout laquelle choisir comme principale) et éliminer le Droit International Public.

[/quote:2ddxthss]

Moi je prendrai comme matière principale droit civil des biens et et droit de l'activité commerciale (et surtout pas droit administratif des biens qui ne te servira à rien compte tenu de ce que tu veux faire plus tard)

J'éliminerai également le droit international public

[quote="Anais59":2ddxthss]Pour le semestre 6 :

- Droit Privé des Contrats Spéciaux
- Droit des Libertés Fondamentales
- Droit des Relations Collectives de Travail
- Droit et Fiscalité des Société
- Droit de l'Union Européenne

Quant au semestre 6, en matière principal j'aurais pris en matières principales Droit des Libertés Fondamentales et Droit Privé des Contrats Spéciaux ou Droit des Relations Collectives de Travail (de même entre les deux je ne sais pas laquelle choisir) et éliminer droit de l'Union Européenne. [/quote:2ddxthss]

Droit privé des contrats spéciaux et droit des relations collectives de travail sont à mes yeux importants

J'éliminerai par contre le droit des libertés fondamentales parce que le droit de l'union européenne te servira au regard de la législation européenne toujours plus importante

;)

Mais ca reste mon avis Image not found or type unknown

Par **doui**, le **01/09/2009** à **12:02**

[quote="Anais59":354i0ljs]

J'envisage par la suite de suivre un Master 2 Droit de la Responsabilité Médicale.

J'aurai aimé avoir votre avis sur le choix de ces matières pour que mon choix soit le plus en accord avec mon projet de Master.

[/quote:354i0ljs]

Salut,

comme Jeeecy je te déconseille de zapper le droit de l'union européenne. Si tu es certaine de ton orientation j'aurai zapé droit et fiscalité des sociétés mais c'est quand même une matière incontournable si tu changes d'orientation (de gré ou de force), donc laisse plutôt tomber libertés fondamentales.

Sinon perso j'aurais pris droit international public, même si ça sert pas forcément niveau pro, c'est une matière très intéressante et agréable à étudier.

Par **Anais59**, le **01/09/2009** à **12:57**

Merci pour vos réponses.

Cependant, j'ai vu dans le programme du Master 2 qu'il y avait comme matière Droit des Libertés Fondamentales. Je pensais donc que cette matière était importante.

Maintenant je suis vraiment dans le flou total !

Par **doui**, le **01/09/2009** à **13:49**

oups je me demandais justement si libertés fondamentales y avait pas des truc sur la santé. Si c'est un cours de M2 alors il vaut mieux le prendre !

Par **mathou**, le **01/09/2009** à **18:25**

Salut Anaïs,

Je serais tentée de te conseiller pour le semestre 5 droit civil des biens, droit du travail en fonda, et droit commercial et droit administratif des biens (parce que certains cours mentionnent le statut des agents publics y compris hospitaliers). Ou civil et commercial en fonda, et travail et administratif en option.

Pour le semestre 6, contrats spéciaux, libertés fonda, et soit travail, soit fiscal, soit union européenne en option. Que souhaites-tu faire après ton M2 ? Le droit fiscal me semble très important pour toute orientation vers la profession d'avocat. Par contre, on avait à peine traité les relations collectives de travail...

Je vais essayer de discuter demain avec un collègue tuteur à la fac, en M2 droit médical, pour lui demander son avis.

Sinon, il n'est pas possible de changer de choix au deuxième semestre ?

Par **Anais59**, le **01/09/2009** à **23:08**

[quote:3db6z5jw]Sinon, il n'est pas possible de changer de choix au deuxième semestre ?[/quote:3db6z5jw]

Malheureusement non, nous devons choisir à la fois les matières pour le semestre 5 et pour le semestre 6 avant vendredi et cela sans avoir eu d'approches de ces matières au moins une fois.

En tout cas, merci pour vos conseils.

Par **mathou**, le **02/09/2009** à **12:44**

Ce n'est vraiment pas pratique ce système... surtout qu'en L3 vous êtes moins nombreux, ça ne devrait pas embêter l'administration.